

## **Impact sur la sécurité du projet Turcot du MTQ**

Quand on parle sécurité il faut aussi parler de sentiment de sécurité (ou d'insécurité). Pour un piéton, quatre principes sont importants à respecter dans les déplacements :

- voir et être vu,
- entendre et être entendu,
- l'entretien et l'aménagement du secteur et
- la possibilité d'obtenir du secours.

Dans l'état actuel des structures, ces principes sont malheureusement peu respectés :

- Il n'y a pas d'éclairage sous les structures.
- Le bruit est très fort à cause du flot de circulation.
- Les structures sont peu entretenues : elles sont graffitées, non nettoyées et se dégradent, augmentant ainsi le sentiment d'insécurité lors de déplacements à pied ou à vélo.
- La signalisation est également déficiente en ce qui concerne la piste cyclable. Par exemple, un cycliste entrant ou sortant de cette piste sur la rue Angers n'a aucune signalisation indiquant où il se trouve.
- Dans tout le secteur de cet échangeur, il y a très peu de cabines téléphoniques fonctionnelles, donc pas de possibilité de demander du secours.

Actuellement, quelques travaux sont commencés. Le tunnel St-Rémi est fermé à la circulation automobile mais les piétons peuvent l'emprunter. Ceux-ci sont alors isolés lors de la traversée de ce tunnel et n'ont aucune possibilité d'être vu en cas de besoin (malaise, agression ou autre). Des ouvriers sont également à l'œuvre sous la structure de la rue Angers. À part une affiche interdisant l'accès, il n'y a aucune surveillance et on peut pénétrer sur le chantier. La fermeture du tunnel St-Rémi entraîne également une augmentation du flot de véhicules sur le pont Monk et sur la rue Notre-Dame. Traverser ces intersections à pied sans se faire heurter par un véhicule relève de l'exploit.

Pendant les travaux de réfection, différents problèmes touchant la sécurité et le sentiment de sécurité se présenteront. L'abandon des anciennes structures entrainera sûrement une augmentation du sentiment d'insécurité par leur dégradation de plus en plus prononcée. Le squattage de ces emplacements pourrait être plus important de même que la présence de graffiti. La démolition des structures actuelles entraînera la présence d'amas de débris qui contribueront à l'augmentation du sentiment d'insécurité. L'accès piétonnier,

réduit en certains endroits, ne sera pas toujours respectueux des principes de sécurité.

Nous souhaitons donc:

- ❖ pendant les travaux des changements aux feux de circulation en ajoutant du temps pour permettre aux piétons de traverser en sécurité
- ❖ que les chantiers soient surveillés jour et nuit
- ❖ la prévention des graffiti en utilisant, par exemple, des matériaux plus faciles à nettoyer
- ❖ que la piste cyclable soit à aires ouvertes et que le lien avec celle du Canal de Lachine et du canal de l'aqueduc soit facilité
- ❖ que l'aménagement proposé évite la présence de tunnels en favorisant des trottoirs d'une bonne largeur, ouverts et bien éclairés
- ❖ que l'aménagement proposé évite de créer des endroits publics isolés (que ce soit des parcs ou autres)
- ❖ que l'aménagement proposé rende les remblais inaccessibles soit par l'inclinaison ou par la présence de clôture
- ❖ que l'éclairage soit pensé en fonction des piétons et non en fonction des véhicules
- ❖ que le Ministère des transports du Québec (MTQ) s'engage à entretenir et à nettoyer les nouvelles structures
- ❖ que le plan d'action du MTQ en matière de sécurité sur les sites des travaux routiers tienne compte également des piétons.

Prévention Sud-Ouest / Tandem Sud-Ouest